

CEEAC

ECCAS

La Commission



COMMUNIQUE DE PRESSE

**OUVERTURE DES TRAVAUX DE LA REUNION DU SOUS-COMITE TECHNIQUE
SPECIALISE SANTE (SEGMENT DES EXPERTS) POUR L'EXAMEN DES
DOCUMENTS STRATEGIQUES REGIONAUX ET PROJETS DE DECISIONS
PORTANT SUR LE RENFORCEMENT DE L'APPROCHE UNE SEULE SANTE
DANS L'ESPACE CEEAC**

Libreville, le 20 Septembre 2024 – Ce vendredi, la Commission de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC) a organisé en présentiel à Libreville, en République Gabonaise, la réunion du Segment des Experts du Sous-Comité Technique Spécialisé Santé (SCTSS), constitué des experts des pays membres de la CEEAC en provenance des secteurs clés de l'approche « Une Seule Santé » (Santé humaine, santé animale et santé environnementale).

Cette réunion vise à examiner les documents stratégiques régionaux et les projets de décisions pour renforcer la collaboration entre les Etats membres de la CEEAC en matière de la santé ; en prélude de la réunion du Segment Ministériel du SCTSS, prévue le 7 octobre 2024 à Sipopo en République de Guinée Equatoriale.

Neuf des onze états membres de la CEEAC ont pris part aux travaux en présentielle : le Burundi, le Cameroun, la République Centrafricaine, le Congo, la République Démocratique du Congo, le Gabon, la Guinée Equatoriale, Sao Tome et Principe, et le Tchad.

La Commission était, quant à elle, représentée par **Son Excellence Madame Kapinga Yvette NGANDU**, Commissaire en charge du Département de la Promotion du Genre, du Développement Humain et Social (DPGDHS) ; **Son Excellence Monsieur Honore TABUNA**, Commissaire en Charge du Département de l'Environnement, Ressources Naturelles, Agriculture et Développement Rural (DERNADR), ainsi que les Experts des deux Départements.

Les pays membres du Bureau du SCTS Santé sont :

- Président : la République de la Guinée Equatoriale ;
- Vice-Président : la République du Burundi ;
- Rapporteur : la République du Tchad ;
- Vice Rapporteur : la République Gabonaise.

Les participants à la réunion du segment des experts du Sous-Comité Technique Spécialisé Santé venant de neuf pays sur onze, auront la lourde tâche pendant ces

deux jours d'examiner, scruter, enrichir, voir améliorer, les plans stratégiques régionaux proposés ; ainsi que les projets de Décisions et des autres documents d'orientation en matière de santé qui ont été produits, à savoir :

- Le Plan stratégique régional de la surveillance transfrontalière des maladies à potentiel épidémique humaines et animales en Afrique centrale
- Le Plan stratégique régional de préparation et de riposte aux urgences de santé publique en Afrique centrale
- Le Plan régional pour l'élimination du paludisme dans la région CEEAC
- Le Plan stratégique régional de l'approche « Une seule Santé » pour l'Afrique centrale
- Le Manuel d'opérationnalisation de la Plateforme Régionale « Une Seule Santé » pour l'Afrique centrale ;
- Le Projet de Décision portant création, organisation et fonctionnement de la Plateforme Régionale « Une seule Santé » au sein de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique centrale ;
- Un Projet de Décision portant sur la mise en place d'un système régional d'alerte précoce.

Les échanges de la première journée se sont focalisés essentiellement sur les informations des structures spécialisées régionales, la présentation et les échanges sur les documents stratégiques régionaux de surveillance transfrontalière des maladies à potentiel épidémique humaines et animales en Afrique centrale ; le plan stratégique de préparation et riposte aux urgences de santé publique en Afrique centrale et le plan stratégique régional pour l'élimination du paludisme dans la région CEEAC.

Les travaux se poursuivront le 21 septembre 2024.